



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22114416

le,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 SEP. 2022

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 416 230 364

Nom

(en entier) : **Maison d'enfants "Clair Logis"**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue Adèle, 1 à 1310 La Hulpe**

Objet de l'acte : Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2022-renouvellement des mandats des administrateurs

Aux termes de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 juin 2022, il a été pris les décisions suivantes:

Réélection des Administrateurs:

Les personnes suivantes ont été réélues aux fonctions d'administrateur pour un terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale de 2023:

Madame Valerie Geerjts
Madame Laurence Ruelle
Madame Patricia Vanoverloop
Monsieur Jan Kuyl

Pour extrait conforme (signé)

Madame Jennifer Jamin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).